

Tenter d'évoquer l'évolution de notre village à travers les âges, c'est rappeler l'histoire du territoire de l'Albanais, partie intégrante du Genevois, vaste région naturelle autour de Genève et qui ne rejoindra la maison de Savoie qu'au XV^{ème} siècle.

La préhistoire

On retrouve en Savoie des traces d'habitat humain datant environ 70000 ans (grotte du Barré en Faucigny...) puis la dernière glaciation apparaît pour environ 60 000 ans (glaciation Würmienne) et notre région est pratiquement inaccessible aux hommes.

Vers -10000 ans le réchauffement s'installe. L'homme la colonise de nouveau .

Vers -5500 ans, un climat chaud et humide s'instaure ; c'est la sédentarisation de l'homme cultivateur-éleveur. Puis différentes civilisations se succèdent, celles du travail de la pierre (-4000 et -3000, époque où le climat devient tempéré à frais), celle de l'âge du cuivre, celle des âges du bronze qui nous amènent vers -750 avec la population ligure venue de sud.

Du VII^{ème} au II^{ème} siècle, c'est l'âge du fer avec les Gaulois (la tribu des Allobroges) qui colonisent l'avant pays savoyard, tandis que les Ligures se réfugient dans les hautes vallées

Les temps romains de -121 à 443

Les Allobroges sont définitivement vaincus par les Romains en -121. La paix romaine et la prospérité s'installent : l'agriculture se développe, la vigne fait son apparition. Les voies carrossables sont construites. Les bourgades se développent (Boutae/Annecy, Genua /Genève, Aquae/Aix les Bains, Condate/Seysssel...)

A noter que le nom de Sapaudia, qui donnera Savoie, est déjà mentionné par l'historien latin Marcellin vers 349.

Au III^{ème} siècle, les invasions se succèdent. (Les Alamans incendient partiellement Annecy en 260, puis se seront les Francs en 280 suivis d'autres). L'empire romain est à sa chute. Le christianisme, devenu religion d'état à Rome, s'installe en Savoie. On compte trois diocèses au V^{ème} siècle : Genève, Grenoble et Moutier (en 426). Leurs évêques vont pallier à la défection romaine et devenir des chefs religieux et politiques.

A partir de ce moment, l'Albanais fera partie des territoires du prince évêque de Genève qui en laissera par la suite l'administration au Comte de Genève, son vassal, et ce, jusqu'en 1401, date à laquelle l'Albanais passera sous la coupe de la maison de Savoie

A partir du II^{ème} siècle avant JC, (conquête du pays par les romains en -121) les nobles romains Thudésius, Solumnius et Cossius auraient hérité des terres de Thusy (en latin THUDESIACUS, domaine de Thudésius)

Thudésius aurait résidé au chef lieu actuel, son domaine étant limité du côté de Versonnex et de Menthonnex par la Morge, et à l'est par le nant de Croisonnaz. Thusel où il y aurait eu ses vignes et celliers, aurait fait partie du domaine.

Pesey, les Bettas et St Eusèbe d'en Haut auraient été rattachés à Sallongy où Solumnius (ou Salonius) avait sa villa. Croisonnaz aurait été la villa de Craussius

Les hameaux de Planchamp à Bornachon étaient rattachés à Coucy où Cossius aurait eu sa villa

Les 3 domaines seraient demeurés ainsi 5 ou 6 siècles, jusqu'aux invasions barbares.

Provenant des temps romains, on a découvert au Métraz des tuiles et des débris d'amphore.

Le 26 mars 1859, sous le crêt du Mont de Sallongy, Claude Jacquet découvre un important trésor monétaire du III^{ème} siècle qui confirme la présence gallo-romaine : 300 pièces de monnaie d'argent des 3 premiers siècles, enfouies vers 298 (empereurs Trajan, Pertinax...) Une cinquantaine de ces pièces a été acquise par Eloi Serand (Annecy) Certains situent cette découverte au lieu dit La Cour à une cinquantaine de mètres au nord de l'église, dans le jardin Bouchet)

Le royaume Burgonde de 443 à 534

Ce peuple d'origine norvégienne, déjà christianisé, est installé dans notre région par les Romains qui ne peuvent plus tenir les rênes de leurs colonies. Ils sont bien acceptés par les autochtones gallo-romains et installent une administration efficace tout en rendant des comptes à Rome. Le partage de la propriété attribue aux chefs burgondes la moitié des forêts et des vergers, les deux tiers des terres cultivables et le tiers des serfs pour assurer l'activité agricole

Des temps burgondes, on a découvert un petit cimetière aux Devins (lieu dit les Caisses) A Saint Ours (Sallongy), on a exhumé un certain nombre de tombes Burgondes en molasse. Les tombes burgondes se trouvent aussi dans l'Albanais sous forme de tumulus de pierres. (appelés « morgis » en patois)

Les Francs et les rois Bourguignons de 534 à 714

Les rois Bourguignons (Burgondes puis Francs) administrent le pays. Les Francs conquièrent la Savoie et sa prospérité perdure dans l'avant pays. La faiblesse de l'administration est supplée par la puissance épiscopale. Les premiers monastères apparaissent. Vers le V^{ème} siècle, les moines bénédictins défrichent les terres occupées par les forêts, les communautés paroissiales construisent les premières églises.

La période Carolingienne de 714 à 843

C'est une période de prospérité économique et démographique pour la Savoie que Charlemagne divise en trois comtés ou Pagus

Thusy appartient au pagus albanensis (l'Albanais) qui s'étend du Rhône à l'Arly et des Usses au lac du Bourget

La succession de Charlemagne de 843 à 1032

Après le partage de l'Empire de Charlemagne, en 843, la Savoie fait partie des terres de Lothaire 1^{er}. Elle devient gardienne des cols et de nombreux hospices et monastères sont fondés. Les paroisses et les églises se multiplient. En 888, Rodolphe, empereur du second royaume de Bourgogne, d'origine bavaroise, fonde sa dynastie sous laquelle la Savoie va beaucoup souffrir jusqu'en 973 : ce sont les invasions répétitives des Hongrois venus d'Alémanie et des Maures (ou Sarrasins) venus d'Espagne musulmane et d'Afrique du nord.. Ce sont famines et épidémies meurtrières. Les pouvoirs publics et ecclésiastiques étant incapables d'assurer une protection efficace, les familles les plus influentes (environ 250) construisent des forteresses pour protéger la population. C'est le début de la féodalité. Les Maures définitivement chassés (par le comte de Provence et le marquis de Turin), les activités rurales reprennent et les communautés monastiques s'installent. Le dernier roi bourguignon, Rodolphe III cède son royaume à son neveu Conrad II, empereur du saint Empire Germanique.

En 866, Lothaire II, régnant sur la Bourgogne, donne à son épouse Thietberge, des biens royaux, dont certains situés dans le Pagus Genevensis (Genevois)

Par un acte passé à Lyon le 6 novembre 879, Boson, roi de Bourgogne, Arles et Provence, neveu et héritier de Thietberge, fait don de ces biens à l'Abbaye de Tournus (près de Mâcon), dont le Curtem Tudesio (paroisse de Thusy, avec ses serfs).

Ce document mentionnant le nom de Thusy est le plus ancien qui nous soit resté . Il y avait déjà, à cette époque, l'église placée sous le patronage de St Jean Baptiste. Les moines débroussaillèrent autour du chef lieu, qui devint « le jardin de Thusy ». Plus loin, subsistaient les bois : le bois des Devins, réservé aux Seigneurs, le bois du Vorzier (Saules), le bois du Vernay (aulne), le bois de Gromaty (où l'on débite le bois en grumes)

Au IX^{ème} siècle ou au XII^{ème}, les habitants qui se trouvaient près de la route romaine des Bettet à Sallongy, ont acquis leur franchise. Ils prirent le titre de bourgeois et furent affranchis de la domination seigneuriale.

Le Comté de Savoie de 1032 à 1416

Vers l'an 1030, Humbert, seigneur de Tarentaise, d'origine bourguignonne et vassal de l'empereur germanique, hérite de la Savoie (Tarentaise, Maurienne et région de Chambéry). C'est le début de la dynastie des Savoie qui va perdurer jusqu'à nos jours. *Les intéressés pourront consulter les nombreux ouvrages qui retracent l'histoire complète de cette famille qui a régné sur la Savoie comme sur Nice, le Piedmont, la Sardaigne ...*

Nous ne relèveront ici uniquement les faits qui intéressent le Genevois dont fait partie l'Albanais

L'Albanais va rester sous tutelle du Comte de Genève (vassal du Prince évêque de Genève) jusqu'en 1401.

Le comté de Genève s'étend des Bauges au Léman, du pays de Gex au pays de Chamonix.

En 1124, l'accord de Seyssel autorise le prince-évêque de Genève à battre monnaie, et diriger la justice, ce qui assure au Genevois une indépendance totale.

Le pouvoir sur le Genevois va donner lieu à une rivalité entre l'évêque, le comte et les bourgeois. Le comte est contraint de quitter Genève et choisit Annecy pour installer sa cour en 1219. La famille de Genève s'éteint en 1394, avec la mort de Robert de Genève, né à Annecy, et devenu l'anti-pape Clément VII en Avignon, au moment du grand schisme. Après un bref passage aux mains d'un neveu, le comté de Genève est acheté en 1401 pour 45 000 écus d'or par le comte de Savoie. La maison de Savoie ne gommara pas l'identité du genevois et le confiera en apanage à un de ses fils qui prendra le titre de comte de Genève.

Cette date est importante, elle marque le début de la destinée commune des territoires qui donneront les départements actuels de la Haute Savoie et de la Savoie. Mais leurs origines différentes se ressentent encore aujourd'hui où il reste difficile de mettre en œuvre des actions communes, au-delà des aspects économiques. (voir les travaux de l'Assemblée de Savoie)

C'est une période de reconquête des terres cultivables, de relève des villages et des églises abandonnées. Sous l'impulsion des moines, seuls détenteurs du savoir et de la technologie, l'agriculture et le commerce se développent, la démographie remonte rapidement.

Les XII^e et XIII^e siècles connaissent un essor sans précédent, connus sous le nom d'âge d'or médiéval.

Les moines sont de véritables ingénieurs et deviennent les instructeurs du peuple laborieux. On cultive de nouvelles terres, les esserts, on améliore le réseau routier, on construit des maladières sur les chemins fréquentés, on construit des artifices mus par la force hydraulique, on construit des ponts en pierres....

(6 moulins sont construits sur la commune de Thusy),

1250 : Par la bulle du 12 août, le pape Innocent IV énumère l'église de Thusy parmi les dépendances des moines d'Abondance

1305 : Thusy apparaît au catalogue du décanat de Rumilly

Le duché de Savoie de 1416 à 1713

Le 19 février 1416, l'empereur du Saint Empire romain germanique, Sigismond, érige le comté de Savoie en Duché. La Savoie devient un état souverain et reconnu.

En 1514, l'apanage du Genevois, sans Rumilly, revient à Philippe de Savoie qui reçoit de par son mariage avec Charlotte d'Orléans en 1528, le Duché de Nemours. Il devient duc d'une nouvelle branche, les Genevois Nemours.

En 1532, les bourgeois de Genève qui s'appuient sur la réforme, vont chasser le prince évêque qui vient s'installer à Annecy.

Après une ultime et infructueuse tentative de reconquête de Genève par la maison de Savoie (déroute de l'Escalade » dans la nuit du 12 décembre 1602), Genève obtient son indépendance par le traité de Saint Julien en juillet 1603.

De 1536 à 1559, la Savoie est envahie par François 1^{er} puis Henri II. Elle subit ainsi la Réforme et l'Inquisition. Le traité de Cateau-Cambrésis y met fin.

François 1^{er} impose le français comme langue nationale en France et aussi en Savoie occupée. Le français restera la langue officielle écrite et parlée par les représentants

savoyards auprès du duc . Tous les écrits relatifs à l'administration de la Savoie seront traduits en français. (lettres patentes de Philibert Emmanuel en 1560).

Il n'a jamais existé de langue savoyarde, mais le franco-provençal, commun au Valais Suisse, le Val d'Aoste, la Bresse, le Lyonnais, le nord Dauphiné et la Savoie et qui est proche du latin populaire parlé à la fin de l'empire romain occidental reste encore usité de nos jours.

1563 : transfert de la capitale du duché de Chambéry à Turin. Il reste un intendant général à Chambéry avec six provinces, ayant à leur tête un intendant provincial.

*Thusy dépend de la province du Genevois qui a un intendant provincial à Annecy
Les fonctionnaires, pour la plupart Piémontais, ne parlent pas notre langue, ils deviennent impopulaires.*

Dès cette période, les savoyards vont se sentir les laissés pour compte de la maison de Savoie, qui retirera régulièrement son administration et ses troupes au-delà des sommets dès que la pression s'exercera à la frontière avec la France. Ceci prépare déjà le bon accueil qui sera fait aux troupes révolutionnaires de 1792.

1600 : Henri IV envahit la Savoie, suite aux vœux du duc de Savoie sur le Dauphiné.

Le vieux tilleul, près de l'église, situé à l'origine dans le cimetière « des pauvres », les nobles et notables étant enterrés dans l'église, daterait du début des années 1600. (L'initiative de Sully a-t-elle été reprise en duché de Savoie, ou a-t-elle été imposée lors de l'invasion française d'Henri IV à cette époque?)

1601 : le traité de Lyon est imposé par Henri IV, Genève acquiert son indépendance, la Maison de Savoie perd le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Le Rhône est la nouvelle frontière. *(Il semblerait que la frontière n'est pas suivie exactement le fleuve. Le sommet de la montagne des princes aurait servi de frontière pendant 112 ans)*

Thusy comptait quelques familles bourgeoises qui ne payaient pas de dîme au seigneur. Le titre de bourgeois était obtenu suite aux servitudes rendues au duché de Savoie, ou, en acquérant peu à peu les biens des nobles endettés :

La famille Durhone, qui réside à Charrière Haut, s'élève dans le notariat et est reçue dans la bourgeoisie de Rumilly

Elle construit la maison bourgeoise actuelle à l'emplacement de l'ancienne maison forte. Cinq générations s'y succédèrent jusque vers 1830. (D'Ignace Durhone, notaire en 1677 à Joseph Durhone, syndic de Rumilly en 1783)

En 1738, le domaine Durhone comprend 165 journaux (48.6 ha) dont huit vignes, sept châtaigneraies, deux maisons à Thusy, 3 maisons à Charrière Haut ...

La famille Bailly du chef-lieu. (le bailli rendait la justice au nom du prince)

Parmi les descendants, quelques notables... .

Au XVII^{ème} siècle, Nicolas Bailly fut professeur de chirurgie à la faculté de Besançon

François Bailly (1775/1830) devint professeur de droit à la faculté de Grenoble

Joseph Félix Bailly (1886/1931) ordonné prêtre en 1914 à Jérusalem fut professeur dans le proche orient

En 1738, le domaine des frères Louis et Claude Bally totalise 108 journaux...

La famille Curtet a donné des notaires à Thusy (3 recensés de 1626 à 1650)

Septembre 1630 à avril 1631 : occupation française sous Louis XIII
C'est le siège de Rumilly où un défenseur lance le fameux « é capoé » (rendez-vous sinon nous rasons la ville : « et quand bien même », répond-on au représentant du roi, lequel attend en personne avec son armée, déployée dans la plaine de Salagine). (mais ce « é capoé ne serait qu'une légende...)
Démantèlement du fort des Annonciades (commune de Sâles)

1690: occupation française, sous Louis XIV ; le traité de Turin de 1697 y met fin.

Le vieux chêne qui ornait l'entrée du village (propriété actuelle de M et Mme Bocquin) avait été planté vers 1700 par un nommé Grillon. Il a été abattu en mars 1957. Sa circonférence médiane atteignait 3.4 m et sa base mesurait 5 m.

1709 : hiver terrible, famine dans toute l'Europe (petit âge glaciaire)

de 1703 à 1713 : nouvelle occupation française sous Louis XIV (guerre de succession d'Espagne). La forteresse de Montmélian est démantelée. La Savoie subit une forte imposition en nature et impôts

Le royaume de Piémont Sardaigne

En 1713, le traité d'Utrecht (fin de la guerre de succession d'Espagne), élève **le duché de Savoie au rang de royaume**. Le duc devient roi de Sicile. Il échangera cinq ans plus tard la Sicile contre la Sardaigne

1728 : lettres patentes de Victor Amédée II, instaurant le relevé cadastral dit « mappe sarde » qui demandera 10 ans d'élaboration.

Les mesures du genevois à cette époque :

- un journal vaut 2948, 4 m²*
- un toise vaut 7.4 m²*
- un pied vaut 0,92 m²*

1739 : l'édit royal du 15 septembre crée les communes, contrôlées par l'intendant provincial. Le conseil de la communauté est élu pour 3 ans par l'assemblée des chefs de famille. Le secrétaire de la communauté (généralement un notaire) nommé par l'Intendant détient le véritable pouvoir local. Ceci marque le début du désengagement de l'église dans l'administration

De 1742 à 1749 : douloureuse occupation espagnole par l'Infant Don Philippe (guerre de succession d'Autriche). Aux habituelles réquisitions s'ajoutent l'impôt de la capitation (taxe par tête d'habitant) et les corvées et vexations en tous genres

1771 : l'édit du roi de Piémont - Sardaigne, Charles Emmanuel III, du 19 décembre affranchit les fiefs, servis, redevances et autres droits seigneuriaux. (20 ans avant la France)

Il s'agit de la possibilité de racheter les droits seigneuriaux pour ceux qui étaient astreints
A Thusy, quatre contrats sont passés entre les détenteurs de fiefs et le procureur de la commune pour 3306 livres (plus de nombreux frais)

Les annuités sont prélevées sur le budget communal et versées à la caisse générale des affranchissements. (La Révolution viendra éteindre la dette)

Les quatre contrats :

-le 10 septembre 1788 (Lacombe, notaire à Annecy) avec Noble Aymard Jérôme Marie de Chabod, baron de Chitry, pour 2400 livres

-le 21 Avril 1790 (Lacombe, notaire à Annecy) avec la Collégiale de La Roche, personne morale pour 640 livres

-le 7 juillet 1792 (Léger, notaire à Chambéry) avec François Joseph Jacquier, président de la chambre au Sénat de Savoie, pour 250 livres

-même jour, même notaire, avec noble Victor Amédée Maillard de Tournon, marquis d'Alby, pour 16 livres

En 1773, l'intendant (provincial du royaume de Piedmont Sardaigne) Secchi fait capter à grand frais la source ferrugineuse de Préseille (située à Planchamp et portée sur le cadastre de 1863), appelée « eau martiale », plus abondante que riche.

Le docteur Sautier établit une maison de santé près de la source (vraisemblablement à Combette ou Foraz)

Plus tard l'ingénieur géographe savoyard Albanis Beaumont en fit l'analyse et trouva du gaz carbonique, du sulfate de magnésie, de la terre calcaire, un peu de fer, et du muriate de soude

L'époque française sous la Révolution et le Premier Empire

22/09/1792 : les **troupes révolutionnaires françaises** sont accueillies en Albanais. 568 communes savoyardes sur 659 demandent leur annexion à la France. La Savoie sera alors française de 1792 à 1815.

13/12/1792 : la Convention Nationale française prononce le rattachement de la Savoie à la France . Chambéry est le chef lieu du département du Mont Blanc, ainsi créé.

Février 1793 : constitution civile du clergé

12/02/1795 : La vente des biens de l'église de Thusy a lieu à Annecy

1798 : Genève est annexée à la France, et devient le chef lieu du département du Léman avec le pays de Gex, le Chablais et le Faucigny. Le canton de Rumilly reste dans le département du Mont Blanc.

Quelques repères dans l'histoire de France :

1792-1795 : Convention Nationale

1795-1799 (an IV à l'an VIII) : Directoire

1799 : Consulat. Constitution de l'an VIII

1802 : Concordat entre Napoléon et Pie VII : création du conseil de fabrique (pendant du conseil communal) pour administrer la paroisse. Les membres sont nommés par le préfet après avis du maire.

De 1792 à 1800, il n'y a plus de conseil communal mais un conseil cantonal (les représentants de Thusy siègent à Rumilly).

11/1799: fin du Directoire, toutes les églises sont rendues au culte.

1814 : lors du premier traité de Paris du 30 mars, Talleyrand permet à la France de conserver le département du Mont Blanc avec l'avant pays savoyard (Chambéry, Annecy et **Rumilly qui devient sous-préfecture**)

La restauration Sarde

Le 17 décembre **1815, le second traité de Paris** (Buisson Rond), **rend au royaume de Piémont Sardaigne la totalité** de la Savoie.

Genève, méfiante se fait céder par la France et la maison de Savoie un cordon de sécurité : 24 communes du pays de Gex et la province de Carouge

Dès 1815, la monarchie est absolue et centralisée (appelée par dérision le « buon governo ») . Puis en 1848, le roi partage le pouvoir avec un Sénat et une chambre des députés (par le statut royal du 8 mars, la monarchie devient constitutionnelle)

Les savoyards n'adhèrent pas à la volonté de la monarchie de Turin qui vise à organiser l'unité de l'Italie.

1847 : les communes de l'Albanais contribuent à la construction de la route du val de Fier

1858, la rencontre de Plombière entre Cavour, ministre du royaume de Piémont-Sardaigne et Napoléon III organise la cession à la France de Nice et de la Savoie contre son aide militaire pour repousser les autrichiens qui occupent plusieurs territoires italiens. Le traité franco- sarde est signé le 27 avril 1859 puis viendront les batailles de Magenta et Solferino en juin 1859.

L'annexion à la France

Le traité du 24 mars 1860 scelle l'annexion de Nice et de la Savoie à la France, en précisant que cette réunion sera effectuée sans contrainte de la volonté des populations.

Les 22 et 23 avril 1860 a lieu un vote au suffrage universel (hommes uniquement) : 130533 pour le oui, 235 pour le non et 72 nuls.

Ce vote a aussi été favorisé par l'attachement des savoyards au catholicisme que protégeait Napoléon III

Le 14 juin 1860 est signé à Chambéry, l'acte du rattachement du territoire savoisien à la France. Les deux départements savoyards sont créés ainsi que les zones franches pour commercer avec Genève, comme le souhaitaient les savoyards.

Le développement économique des deux départements va être favorisé par la construction de routes et l'arrivée du chemin de fer. Viendront pour la Haute-Savoie le développement de l'industrie et du tourisme.

Le conseil général de la Haute Savoie se réunit pour la première fois le 21 mars 1861

La guerre de 1870 et les deux derniers conflits mondiaux ont confirmé un patriotisme sincère et volontaire des savoyards pour la cause de la France

Le monument aux morts de Thusy est là pour rappeler le sacrifice des enfants de la commune.

Depuis 1860, Thusy vit au rythme des 36000 communes de France, avec une administration locale dont les compétences sont progressivement transférées vers une l'administration cantonale qu'est le conseil communautaire.